

BOURG

Au fil des jours

Flash d'information de la ville de Bourg - N° 3 - Juillet 2015



Le mot du Maire

Durant l'année 2014, la maîtrise des charges de fonctionnement nous a permis de dégager un excédent comptable.

Pour 2015, notre budget Investissement est ambitieux, quant au budget Fonctionnement, celui-ci est engagé dans une démarche d'économie, tous domaines confondus.

Pour information, l'équilibre de ces budgets est atteint sans augmentation de la fiscalité en 2015.

L'année 2015 marque également le début des grands chantiers :

- les travaux de mise aux normes de l'école primaire cet été,
- l'aménagement d'un centre de « co-working », au 18 rue Valentin Bernard, pour une dizaine de télé-travailleurs,
- le démarrage de la Convention d'Aménagement de Bourg, avec un rond-point au lieu-dit « Les 4 Chemins »,
- l'acquisition du bâtiment de la Poste dans lequel s'implantera un espace médical.

Toujours à votre écoute, je reste attaché plus que jamais à l'équité, quel que soit le sujet à traiter.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes vacances.

Votre Maire,
Pierre Joly

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundi, mercredi, jeudi : de 9 h à 17 h
Les mardi, vendredi, samedi* : de 9 h à 12 h
* Fermeture le samedi matin jusqu'au 22 août

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mardis matins.

Secrétariat de la Mairie de Bourg

Place du District

33710 BOURG

Tél. 05 57 68 40 04

Fax : 05 57 68 39 84

Email : communde-de-bourg@wanadoo.fr



→ Présentation du personnel administratif

M. Arnaud Chaminade, Directeur Général des Services - M^{me} Priscilla Masse, remplaçante Administrative - M^{me} Vanessa Santos, Adjointe Administrative en charge de l'accueil - M^{me} Christine Kerfant, Adjointe Administrative en charge de l'accueil - M^{me} Virginie Saint Marc, Adjointe Administrative en charge de la comptabilité et de l'urbanisme.

Absent de la photographie : M. Michel LARRIEU, Brigadier de Police Municipale (non photographié).



→ Tournage de la série « Le Sang de la vigne »

Les 18 et 19 mai derniers, les épisodes 17 et 18 de la série « Le Sang de la Vigne », ont été partiellement tournés à Bourg.

Le charme de notre cité médiévale, qui accueille régulièrement des équipes de tournage de téléfilms français, n'a pas laissé insensible Pierre Ardit, également amateur de grands vins.

La place du District avait pris des allures de coulisses de télévision, et le fronton de la mairie rebaptisé en gendarmerie, pour les besoins du tournage en extérieur.

En ce qui concerne les bureaux, une « redistribution » des pièces et un changement de mobilier ont été effectués par l'équipe technique du tournage, avant que tout soit remis en l'état !

Pierre Ardit, l'acteur principal de la série, s'est volontiers prêté à une série de photos, entre deux prises.



ACTUALITÉS

Nouveautés



→ Bourg Joie

Sara-Jane a repris le bar de la Halle, sous l'enseigne Bourg Joie, établissement intergénérationnel, où même les enfants ont leur espace ludique dans leur cabane en bois.



→ Emmanuel Création

Au n° 55 de la rue Valentin Bernard, Emmanuel Création propose depuis début 2015, des créations en tissus artisanales étonnantes, version « made in Bourg ».



→ Tout Simplement

Depuis le 30 avril, Nicole Pinaud a transféré son enseigne « Tout Simplement » à l'extrémité du Quai Jean Bart.



→ Auto Bateaux MT

Depuis fin 2014, M. Massé a ouvert son activité de Chantier Naval, entretien, mécanique et coque, au bout du Quai Jean Bart.

Travaux communaux



→ **Signature de la Convention d'Aménagement du Bourg**
Philippe Madrelle, président du Conseil général, Nathalie Junin, conseillère générale pour le canton de Bourg et Philippe Plisson, Député de circonscription, étaient présents en mairie le 21 février 2015, pour la signature de la Convention d'Aménagement du Bourg, marquant le départ d'un programme d'aménagement urbain qui s'étalera sur 4 ans. Les projets de travaux sont visibles en mairie.



→ Travaux de busage le long de la RD 669

Afin de sécuriser le déplacement des piétons le long de la RD 669, la voirie a procédé aux travaux de busage à la sortie de Bourg, permettant également de canaliser l'évacuation des eaux pluviales.



→ La rue du Général Peychaud en double sens

Depuis la fin du mois de mars, la rue du Général Peychaud a été mise en double sens, à titre expérimental, pour inciter les automobilistes à utiliser les parkings de proximité. Cette mesure vise prioritairement à sécuriser le centre-ville lors du marché dominical.

ÉVÉNEMENTS

Flash-back



→ Chasse aux œufs

Dimanche 5 avril, sous un beau soleil, près de quatre-vingt enfants ont investi les jardins de la Citadelle.

Un succès grandissant avec des ateliers d'art créatifs, des jeux d'extérieur et pour clôturer cette matinée, un concours pour la chasse aux œufs en chocolat.



→ Frappadingue & Frappajeunes

Samedi 18 avril au parc de l'Esconge, la « Frappajeunes » a remporté un vif succès avec plus de 300 enfants de 7 à 12 ans. Le dimanche, les participants de la « Frappadingue » ont arpenté nos coteaux avec des ateliers renouvelés. L'amélioration de la gestion logistique a facilité la circulation. Le collectif des associations municipales, organisateur du repas des *frappés* et des points de restauration, a contribué à la réussite de ce week-end. Merci à tous les bénévoles. Prochaine édition : 17 avril 2016.



→ Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 2015, marquait le 70^e anniversaire de la victoire, avec le moment de recueillement en présence du Major Reclus de la gendarmerie et du Capitaine Lazes, de la caserne des pompiers de Bourg.

→ Fête Nationale

En matinée, un millier de participants s'était inscrits au départ de la désormais célèbre SPICY BIKE-'N-TRAIL de Bourg, proposée par l'ALBS athlétisme. En soirée, nous avons constaté le succès grandissant du traditionnel Marché Gourmand nocturne organisé par le comité de jumelage Bourg/Salers. Les Sagraniers ont contribué à faire de cette soirée gourmande et musicale, un rendez-vous annuel chaleureux.

→ À venir

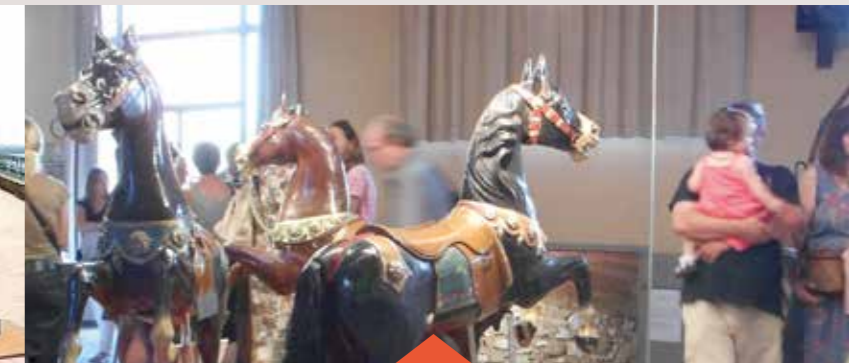


Jusqu'au 20 septembre, **Œuvres Estuariennes - « Les Revenants »**, par le collectif MC2a, aux jardins de la citadelle

1^{er} août, **La Nuit du Terroir**, organisé par le Syndicat Viticole des Côtes de Bourg, au parc de l'Esconge



Foire Troque Sel, du 5 au 13 septembre : fête foraine, marché, feu d'artifice samedi 12 et vide-grenier dimanche 13
Les Médiévales, du 5 au 6 septembre ; au parc de l'Esconge et à la Citadelle



Tout l'été, **Exposition « Un dimanche à la campagne »** à l'occasion des 20 ans du Musée de la Citadelle

18 et 19 septembre
La Nuit du Patrimoine, organisée par le Syndicat d'Initiative. Spectacle de la compagnie IMAGINE.



ZOOM SUR

INFOS CIVISME

→ VIVRE ENSEMBLE EN BONNE ENTENTE CE N'EST PAS SI DIFFICILE !

La période estivale est propice aux activités extérieures, telles que les débarras et vide-maisons, le jardinage, les barbecues...



Faire preuve de savoir-vivre pour cohabiter intelligemment permet d'éviter des conflits de voisinage et améliore l'image de notre commune.

Nos collégiens qui souhaitent exprimer leurs fibres créatives peuvent se renseigner sur les stages de graff auprès du Point Relais Jeunes à la CDC au 05 57 94 06 80.

Lorsque nous jardinons, nous pouvons générer des nuisances sonores et olfactives, qui peuvent gêner nos voisins.

D'autres incivilités, telles que le stationnement sur les trottoirs, nuit à la sécurité des piétons ; le jet de projectiles depuis la place du District sur les toitures des maisons du port, peut provoquer de graves accidents.

La végétation des jardins privés ne doit pas déborder sur la voie publique. Les riverains doivent faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs et sécuriser ainsi la circulation routière.

Bien vivre dans notre village est l'affaire de nous tous.

→ INFOS PRATIQUES

- La piscine intercommunale est ouverte jusqu'au 30 août, du lundi au samedi : 10 h/12 h 30 – 14 h/19 h 30. Les dimanches et jours fériés : 14 h/19 h 30. Entrée gratuite pour les moins de 3 ans, tarifs progressifs jusqu'à 2,50 €. Tél. 05 57 43 85 18
- Une Halte Nocturne pour camping-cars a été aménagée aux abords du parc de l'Esconge. Renseignements en Mairie. Coordonnées GPS : Latitude Nord : 45° 2' 24'' Longitude Ouest : 0° 33' 52''
- La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2015. Les dossiers d'inscription (accueil périscolaire, TAP, cantine) disponibles en mairie, sont à remettre complets, **au plus tard le 21 août 2015.**

→ Exprimez-vous

Coup d'humeur, Coup de cœur... Cet espace est le vôtre, donnez-nous vos impressions, vos souhaits, ou posez vos questions.

Puis rendez-vous en Mairie, une boîte est à votre disposition pour y déposer ce message.

.....

.....

.....

.....

.....

Un geste pour l'environnement, si vous préférez recevoir ce journal par mail, merci de nous communiquer votre adresse mail, ainsi que votre adresse postale :

@

.....

.....